

§) Equipement

Feux de route HCR H4 (E) ou HR H2 (E)

Feux de croisement HCR H4 (E) ou C (E)

Feux de position A (E)

Feux rouges R (E)

Feux stop S1 (E)

Climoteurs av 1 (E) ar 2a (E)

Catadioptrés av I (E)

Feux de gabarit av

Feux complément option: feux de brouillard B (E)

Eclairage plaque 2/ séparés, au centre

Essuie-glace 1/ balai avec/ sans lave-glace

Avertisseurs SEIMA CH 5 1202 01
PIAMM CH 5 0602 04
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque et type CITROEN MA Série ME

Homologation N° CH 0170 72

Carrosserie limousine

Places total 5 avant 2

Poids à vide 1375 Carburant B

Charge utile - CV-impôt 11,95

Poids total 1850 Cylindres 2347

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : CX 2400 GT1 } se différencient par les accessoires et l'aménagement
CX 2400 Pallas }
- ***) Transmission : sur demande boîte mécanique synchronisée à 3 vitesses avec convertisseur de couple; verrouillage mécanique sur "P"; V-max. 181 km/h.
- ****) Contrôle 2 circuits : baisse de niveau dans le réservoir de liquide (Niveau-code) et chute de la pression de service (Mano-contact) indiquées par lampe-témoin au tableau de bord; baisse de pression dans le circuit arrière par affaissement de la suspension arrière.
- *****) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h; M3; 1A 4,77; 76 dB/A. / 50 km/h, A2, 1A 4,35, 77 dB/A
- +) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve dans le compartiment du moteur, à droite, en haut sur l'auvent.
- ++) Variante de pneus : AR = 175 HR 14 950 (2,0) V-max. 210 km/h voie inchangée.
- +++*) Attelage : seuls sont admis l'attelage original CITROEN ou WESTFALIA type CX, testés et acceptés par la D.E.R. (Direction des Etudes et Recherches) de Citroen.
- §) Equipement : feux de route halogènes admis avec des feux de croisement conventionnels (non halogènes) selon la décision de la DFP du 26.02.75.
Sur demande, montage autorisé de jantes aluminium marque AMIL 6JFH H45, voies AV 1482 mm AR 1367 mm.
Complément du 10.09.79 à La Ferté/Paris - Gau à partir du No du châssis: MA-ME-04ME 5 501
Voie AV : 1514 mm avec les jantes acier d'origine; 1522 mm avec les jantes en alliage AMIL 6JFH H 45.

Remplace FH CH 0170 72 du 05.-09.07.76
Variantes de jantes et de voies
(24.09.79)

Lieu et date de l'homologation La Ferté (F), 05.-09.07.76

Homologation fédérale des types de véhicules